



Comité régional de cyclotourisme de Normandie



Le Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du du Comité Régional de Cyclotourisme de Normandie.

Date : le 3 juin 2019.

Lieu : Alençon (61).

Présents : Didier BOISBLUCHE, Huguette DUTEIL, Tristan DUTERTRE, Chantal GAUMER, Philippe HAUREE, Gilbert LE CLECH, Michel LINDET, Claude ROBILLARD, Dominique ROUSSEL, François BEAUDOUIN, Luc GRANTE, Roger LOUVET.

Absents excusés : Hervé DEHAIS, Patrice LEGAL, Eric REPEL, Fabrice PIGNET.

Horaires : 19h00 – 22h30.

Ordre du jour :

- Comptes-rendus des courriers reçus et réunions diverses,
- Le point sur les sphères,
- Questions diverses.

Dominique remercie les personnes présentes et rappellent aux présidents des CoDep les raisons pour lesquelles ils n'avaient pas été conviés à la précédente réunion du comité directeur.

1^{er} point : Comptes rendus des courriers reçus et réunions diverses :

- Le 29 mars : réunion à la fédération pour une formation Wordpress, nouveau site Interne. Tous les comités régionaux auront une présentation identique de leur site. Eric Repel l'a pris en main. Il prend contact avec la Bourgogne pour avoir des précisions. Notre site devrait être opérationnel pour le mois de septembre.
- Le 30 mars : Lors de l'assemblée générale Jeunesse et Sports, Tristan a reçu la médaille du fair-play.
- Le 25 avril : à Rouen, présentation du CNDS. A partir de 2020, le CNDS sera versée par la fédé.
- Le 29 avril : assemblée générale du GIP / CSN à Houlgate : désormais c'est une association gérée par un groupe d'intérêt public, nous n'aurons donc plus besoin de verser une cotisation.
- Le 28 mai : réunion à la fédération des présidents de CoReg. C'est une rencontre initiée à la base par Patrice pour évoquer les difficultés rencontrées par les CoReg (quorum notamment lors des assemblées générales...). Une prochaine réunion aura lieu en juin avec Martine CANO.
- En mai, Dominique a reçu également une enquête envoyée par le CROSS.
- Gilbert a assisté à l'assemblée générale du CROSS. 50 à 60 % des structures étaient présentes.
- Roger et Philippe ont participé au salon 100 % nature à Clécy.
- Gilbert (représentant le CoReg) et Philippe (représentant le CoDep) ont participé au festival des Extraverties à la Roche d'Oëtre. Seulement un jeune le matin et un autre ont participé à la randonnée organisée par le RCVV. Les visiteurs se sont intéressés aux brochures sur la sécurité, la présentation de parcours. Il est dommage de ne pas avoir pu communiquer sur les rayons normands. Il faudrait envisager

Comité Régional de Cyclotourisme de Normandie

SIRET : 824 657 084 00011

IBAN : FR76 3002 7160 2100 0209 8260 154 – BIC CMCIFRPP



Comité régional de cyclotourisme de Normandie



les présenter sur un panneau avec des cartes.

Roger et Gilbert sont allés à Pont d'Ouilly le vendredi et le samedi. Les gens se sont montrés intéressés, et éventuellement sont même prêts à s'inscrire dans un club. Il s'agit essentiellement de cyclos route.

A l'avenir, il serait bien de penser à organiser des activités, des animations spécifiques pour les jeunes dans ce genre de salon ou les forums d'activités.

- Claude à participer à une réunion à la DDRJCSC avec Bruno Chandavoine.

Le thème était « Savoir rouler à vélo ». Seulement cinq personnes étaient présentes. François précise qu'il n'avait pas reçu la convocation (une erreur dans l'orthographe du nom est à l'origine de ce fait).

Cette action devrait démarrer en septembre prochain dans les écoles primaires. Le savoir rouler est décomposé en trois blocs. Cela représente environ 10h00 de formation par enfant.

Une enquête va être envoyée dans les clubs pour savoir quelles sont les personnes qui pourraient s'investir dans ce projet.

Une réunion aura lieu à Caen le 26 juin de 9h30 à 12h00.

Il faut savoir que seuls les éducateurs, les moniteurs peuvent participer à cette formation auprès des jeunes et cela pose beaucoup de questions : Qui fera la formation des personnes bénévoles ? Peu de personnes sont qualifiées pour participer à cette action.

Beaucoup d'interrogations subsistent mais François pense qu'il ne faut pas passer à côté de cette opportunité de se faire connaître dans les écoles.

C'est donc une affaire à suivre.

2^{ème} point :

✓ La sphère administrative et financière :

- Depuis la dernière réunion, il y a eu deux grosses actions : le critérium régional (4 538,57 €) et les Collines Normandes (1381,43 €).

- Actuellement sur le compte courant il y a 3 085,14 € et sur le livret associatif 58 200 €.

- Le RCVV a fait une demande de subvention pour un séjour CoReg à hauteur de 252 €. Cette somme est accordée et sera versée rapidement.

✓ La sphère tourisme et communication :

La sphère s'est réuni le 28 mai à Houlgate.

- Nous avons noté un problème de communication : le CoReg devrait recevoir les comptes-rendus des réunions du comité directeur et des assemblées générales des CoDep. Dominique reçoit ceux du 27 et 76, Chantal ceux du 14 et 61, Huguette enverra donc ceux du 50.

- Nous avons pensé qu'il serait intéressant d'utiliser le bloc marque du logo FFVélo avec notre logo du comité régional.

Malgré quelques remarques notamment par rapport au fait que nous utilisons l'ancien logo de la FFCT, il est décidé de l'adopter dans nos outils de communication.

Comité Régional de Cyclotourisme de Normandie

SIRET : 824 657 084 00011

IBAN : FR76 3002 7160 2100 0209 8260 154 – BIC CMCIFRPP



Comité régional de cyclotourisme de Normandie



- Le guide régional : suite à des problèmes d'extraction sur le site de la fédération il avait été décidé de l'abandonner pour 2018/2019. Cependant, en réunion, nous avons décidé de sortir un guide numéro trois pour 2019/2020. Nous avons pensé sortir un guide pour la communication externe et un autre pour la communication interne.

Dans le guide destiné aux licenciés y figureront les manifestations, les chartes des pratiquants, les randos permanentes et une page sur la sécurité.

Dans le guide destiné au tout public, nous y mettrons une présentation de la FFCT, du comité régional, des comités départementaux, la liste des clubs par département avec le contact (nom, numéro de téléphone, courriel, site et les activités). Seront également présentées les activités de la fédération : les randonnées permanentes, les écoles Cyclo, les points accueil jeunes, les manifestations traditionnelles et les brevets.

En ce qui concerne le financement, le guide interne, de 40 pages, serait financé par chaque CoDep avec la possibilité d'en réduire le coût par l'insertion d'encarts publicitaires (comme cela se pratiquait avant). Chaque département fixerait le nombre dont il a besoin. Le guide externe, 24 pages, serait lui intégralement financé par le CoReg.

Nous avons constaté que chaque CoDep avait été capable de sortir le calendrier des randonnées et nous pensons que chacun pourrait communiquer la liste de ses manifestations en respectant un cadre que nous allons définir. Cela nous faciliterait la tâche car nous n'aurions plus qu'à faire le publipostage.

De la même façon, il serait souhaitable d'harmoniser les intitulés des randonnées. Une liste sera proposée prochainement.

Remarques diverses : Est-il utile de sortir deux guides ?

Il faut savoir que le coût global du guide externe, 24 pages, 2000 exemplaires, représente 1560 € TTC. Le coût global du guide interne, 40 pages, 6000 exemplaires, représente 3 960 € TTC.

Le nombre de guides internes sera à déterminer en fonction du nombre que chaque CoDep souhaitera avoir. En ce qui concerne le guide externe, est-ce que 2000 exemplaires suffisent sachant qu'ils seront distribués dans les offices de tourisme, dans les forums des associations, dans les salons etc. ? Il nous paraît plus pertinent de partir sur 3000 exemplaires.

Dominique a constaté un problème par rapport aux randonnées permanentes non labellisées. Pour qu'elles figurent sur le « Où irons-nous », il faut les ressaisir chaque année.

Le site : Eric travaille sur le nouveau site fédéral en utilisant Wordpress, celui -ci sera mis en place à la fin de l'année.

Entre chaque réunion du comité régional, il s'écoule un certain temps, il se passe des événements, peut-être serait-il intéressant de créer une rubrique « Brèves de CoReg » !

Le pot de la semaine fédérale à Cognac : lors de la dernière réunion, Hervé nous a informés que le CoDep 76 ne participerait pas financièrement à celui -ci.

Après discussion et pour ne pas pénaliser les licenciés la Seine-Maritime, il est décidé que ce sera un pot financé uniquement par le comité régional. Philippe ne souhaitant pas s'en occuper, c'est Michel aidé par Dominique qui est en charge de l'organisation de ce dernier. Il doit téléphoner maintenant rapidement aux responsables la semaine fédérale de Cognac pour savoir les disponibilités d'une salle et d'une date sachant celui -ci ne peut pas avoir lieu vendredi puisque Mortagne organise un pot pour les bénévoles de 2017.

Les récompenses fédérales à l'assemblée générale : il faut que les CoDep proposent les candidats au CoReg (deux par département) avant le 15 septembre.

Assemblée générale du comité régional à Domfront : Didier nous présente un projet d'animation pour le week-end. Dominique rédige un courrier d'information qu'il soumettra pour avis, et Didier prévoit les bulletins d'inscription et Chantal enverra ces documents à tous les clubs pour le 15 juin. La date limite de réservation pour le week-end



Comité régional de cyclotourisme de Normandie



est fixée au 5 octobre, la réservation pour l'assemblée générale seule à la date initiale c'est-à-dire le 10 novembre. Ce sont les deux clubs de Domfront qui gèreront donc les repas.

Demande du CoDep 14 : Michel CHAUSSEPIED et Daniel Fiant ont envoyé un message pour savoir s'il était possible d'avoir un maillot du comité régional sur lequel serait également mis le logo du CoDep 14. C'est un maillot qui serait porté à l'occasion du Paris-Brest-Paris et qui serait financé par le CoDep 14.

A l'unanimité nous sommes d'accord. Dominique se renseigne sur les délais de fabrication et le coût de ce maillot. Par ailleurs, il est proposé l'idée d'équiper tous les membres du comité directeur du comité régional de celui-ci (ceux qui participent à la SNEJ l'ont déjà).

✓ La sphère toutes pratiques :

Les jeunes :

- Le critérium régional :

Il a eu lieu à Manneville sur Risles (près de Pont-Audemer - 27) au gymnase du collège Louise Michel, le 28 avril.

Tout s'est globalement bien déroulé. Il en ressort la conclusion qu'il faudra plutôt adopter les sandwiches et non pas les plateaux-repas par rapport à un problème de coût, d'organisation et de développement durable.

En ce qui concerne les qualifiés, il faut partir sur les mêmes bases que l'an passé, ce qui veut dire six qualifiés à VTT (donc un par catégorie, quatre garçons et deux filles) et quatre qualifiés en route. Cependant comme il n'y a que trois jeunes inscrits à la SNEJ, il reste une place qui ne sera pas prise. Tristan enverra la liste des qualifiés dès que possible aux clubs concernés.

Didier souhaite qu'à l'avenir il y ait des bénévoles volants (commissaires) comme l'exige le règlement. Il faut éviter les regroupements.

Au critérium national, le nombre d'officiels diminue (un pour quatre jeunes) car l'organisation change : les questions se feront un soir en salle et les ateliers (test nature, mécanique, contrôle vélo) ont lieu sur le parcours, cela demande moins de personnes.

Il faut faire partir les jeunes en décalé et les plus rapides en premier. Le pique-nique pourra se faire alors sur le parcours.

- La SNEJ :

À ce jour 40 jeunes sont inscrits et 15 encadrants.

RAPPEL : Lors de la précédente réunion, une règle pour le nombre d'encadrants a été fixée : à savoir un encadrant pour quatre jeunes. Si un club souhaite en avoir plus, c'est lui qui en supporte les frais d'inscription. Et il faut respecter cette règle.

- Le CNER : Il aura lieu à Berck, fin octobre.

Les féminines :

- Les collines normandes :



Comité régional de cyclotourisme de Normandie



Tout s'est bien passé à part la pluie le samedi : les deux premiers jours avec 12 participants puis 11 pour la troisième journée.

-Toutes à Toulouse en 2020 :

Huguette a déjà bien avancé sur le projet : le départ aura lieu le dimanche 6 septembre de Lisieux avec une arrivée le 12 septembre à Toulouse. Le circuit est constitué de 7 étapes de 110 à 130 kilomètres avec un dénivelé de 900 à 1700 mètres.

Le groupe pourrait être constitué de 20 personnes avec une priorité aux féminines et transport des bagages possible. Il reste le problème de l'hébergement à Toulouse et du retour à en Normandie. Celui-ci pourrait avoir lieu le lundi 14 septembre. Huguette contacte des autocaristes pour des devis. Le projet définitif pourra être présenté début septembre.

✓ La sphère formation :

La formation :

Hervé avait demandé aux différents CoDep de lui envoyer la liste des formations prévues. Il semble cependant que ce soit plutôt à lui de proposer des formations d'animateurs. Ce sera donc à revoir.

Le CoDep 27 souhaite proposer une formation initiateur à Poses. Claude précise que cette formation n'est pas du ressort des départements mais du CoReg. Là encore il faut respecter les règles. Fabrice ne peut donc inscrire ce stage, c'est à Hervé de le faire.

Un stage moniteur aura lieu en Bretagne en 2020.

Des formations à l'utilisation des « GPS Twonav » seront proposées. Claude se renseigne auprès du fournisseur pour savoir si celui-ci peut en prêter (puis les vendre éventuellement ensuite) et apporter des bons de commande.

Précisions : Un club peut en acheter par l'intermédiaire de la FFCT avec une réduction de 10% ; le CoReg de Normandie donnera une participation de 50 € sur présentation de la facture.

3^{ème} point : Questions diverses :

La SF de Flers aura 10 ans en 2021, Gilbert demande s'il est envisageable de marquer cet événement.

➡ Nous pensons à la majorité qu'il faut consulter le Cosfic 2011 pour avoir l'avis des membres de ce dernier.

Gilbert a reçu une demande de l'association « Les chemins du Mont St Michel » pour une éventuelle collaboration.

➡ Au vu du projet, aucune suite ne sera donnée à cette demande.

signatures :

le Président : Dominique ROUSSEL

la secrétaire : Chantal GAUMER

Comité Régional de Cyclotourisme de Normandie

SIRET : 824 657 084 00011

IBAN : FR76 3002 7160 2100 0209 8260 154 – BIC CMCIFRPP